

2024-11/008

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 novembre,

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD, Marie MEYER, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG, CACHELEUX Karine,

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Cécile AUTRAN), Aurélie COURANT (Pouvoir à Céline PELLISSIER), Michel REZK (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Isabelle DERBES (Pouvoir à Corine GUIGNON),

Absents : Sara SUSINI, Laurent DENIS

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 16

VOTANTS : 20

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A LA FEDERATION DES VILLES FRANCAISES
OLEICOLES**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la FEVIFO s'est constituée en 1998 à l'initiative de plusieurs élus soucieux de défendre l'olivier et ses produits. Cette association à but non lucratif a pour objectif d'établir un réseau reliant les villes françaises oléicoles et de promouvoir l'image de la production, la transformation des olives et des huiles d'olives françaises ainsi que les paysages et l'environnement.

Compte tenu de ce qui précède, Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de renouveler l'adhésion à cette fédération permettant de valoriser et de défendre l'olivier et ses produits.

Il ajoute que la cotisation annuelle s'élève à 100€ pour une commune de la taille de Callian.

Le conseil ouï l'exposé du maire après en avoir délibéré

APPROUVE le renouvellement de l'adhésion de la commune de Callian à la FEVIFO pour l'exercice 2025

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance

